



# Adieu la justice de papa, bonjour le "tribunal du futur"

Journée hier à Aix sur les nouvelles technologies appliquées au droit

C'est l'histoire d'une vraie révolution. Les juges seraient-ils en train d'inventer le "tribunal du futur" ? Les choses bougent, les moeurs judiciaires évoluent. Il est loin le temps où le juge dictait sa décision à son greffier, qui la recopiait sagement. Aujourd'hui, la dictée vocale fait son entrée dans les juridictions. Elle permet de gagner du temps.

Depuis l'affaire Mama Galledou, on sait les mérites de la visioconférence, qui se généralise ça et là. Elle autorise des économies d'échelle.

La numérisation des dossiers --déjà éprouvée dans le très médiatique dossier des comptes de l'OM-- n'est que le préalable de ce que sera bientôt la dématérialisation. Grâce à l'intranet, grâce à l'internet, grâce aux cédéroms, les dossiers d'instruction sont désormais communiqués aux avocats sans frais de copies de papiers colossaux pour la collectivité.

*"Nous allons balayer notre poussière institutionnelle et montrer que la justice s'approprie les nouvelles technologies",* aime à dire Jean-Pierre Poussin, président de la chambre de l'instruction de la cour d'appel d'Aix et initiateur hier d'une journée de sensibilisation sur le sujet. *"La dématérialisation, c'est l'étape d'après. Demain, on dira aux avocats : vous pouvez aller sur tel site, avec bien sûr des processus sécurisés",* note Pierre Lachaize, directeur chez Capgemini Consulting, la société associée à la démarche des magistrats.

Finis les abattages de forêts pour cause de papier gaspillé. *"Et en plus, c'est écoresponsable",* observe Jean-Yves Lourgouilloux, secrétaire général du parquet général d'Aix-en-Provence. Demain, le vêtement informatisé sera lui aussi une avancée. *"Pour moi, l'internet, c'est le jurassique du monde virtuel",* ironise à peine Me Alain Bensoussan, avocat spécialisé dans les nouvelles technologies. *"Imaginons la cour d'assises de Paris se déplaçant virtuellement en Corse au lieu de se transporter à Ajaccio",* insiste l'avocat, évoquant le procès Colonna.

Le bracelet électronique connaît lui aussi des succès croissants. Il a permis d'inventer une autre façon de penser la peine. Demain, il y aura peut-être des assistants réalisateurs de justice chargés de gérer l'image, jamais tout à fait neutre. Le greffier de papa est vraiment mort.

Par Denis Trossero ( dtrossero@laprovence-presse.fr )